« La reconduction indéfinie du TNP, combinée au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à la Convention de cessation, serait une percée nette et concrète pour la réduction de la menace que constituent les capacités nucléaires et renforcerait sensiblement la sécurité mondiale et régionale », a ajouté le Ministre.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (613) 995-1874